

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : Jacques GARELLO

Commission Paritaire : 0118 K 87909 - ISSN : 1951-4727
Dépot légal : à parution

N°1197 du 13 mai 2014 | www.libres.org

Hebdomadaire 1,50€

1981-2014 | 33ème année de parution



Les racines marxistes de l'Europe

En 2005, la France de Jacques Chirac a refusé que la Constitution de l'Europe fasse référence aux « racines chrétiennes de l'Europe ». Aujourd'hui l'Europe se trouve désemparée devant les agressions tant de Poutine que de l'Islamisme radical. Ces agressions ont quelque chose en commun : elles bénéficient de la décadence morale et culturelle de l'Occident, elles s'appuient sur des fanatismes incontrôlés et populaires.

J'ai été surpris par la pertinence d'une question posée par Evelyne Joslain dans les colonnes de la Lettre hebdomadaire des 4 Vérités du 9 mai : « *Avons-nous vraiment gagné la guerre froide* » ? En effet, on peut se demander si l'URSS et le communisme ont réellement perdu la partie

avec la chute du mur de Berlin, alors que la pensée marxiste n'a jamais été aussi présente dans les milieux intellectuels et dirigeants de l'Occident. N'est-on pas en train de constituer l'axe Paris-Berlin-Moscou ? se demande l'auteur de l'article.

Evelyne Joslain est spécialiste de la civilisation américaine et s'est illustrée par son analyse approfondie du phénomène des « tea parties » (« *L'Amérique à la reconquête de ses libertés* »). Elle constate que plus que jamais les thèses anti-libérales, anti-capitalistes, anti-américaines ont conquis les médias, les universitaires, la classe politique, y compris celle de droite. >>

SOMMAIRE DU N°1197

EDITORIAL : Les racines marxistes de l'Europe pp. 1-2

CONJONCTURE : Pays émergents : le nouveau visage du monde pp. 3-4

ACTUALITES : Qu'un sang impur... p. 4 - Tous en faveur d'une politique industrielle européenne p. 5 - Moins d'impôts...pour ceux qui en payent peu ! p. 5

QUELLE EUROPE ? : pp. 6-7

LU POUR VOUS : p. 8

BULLETIN D'ABONNEMENT

- s'abonne à la formule électronique (format PDF) pour 40 numéros (40 €)
 envoie une liste de courriels pour un service gratuit de 4 numéros dans le cadre de la formule électronique.

Merci de libeller vos chèques à l'ordre de l'ALEPS et de nous les faire parvenir à l'adresse suivante :

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4

M Mme Mlle NOM..... Prénom.....

Adresse

Code postal Ville..... Courriel

aleps

ASSOCIATION POUR LA LIBERTE ECONOMIQUE ET LE PROGRES SOCIAL

ALEPS, BP 80026, 13545 Aix en Provence Cedex 4 - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org

« Efficacité de l'hégémonie culturelle »

Le marxisme dans sa version économique, celle de Marx et Engels, a certes perdu la partie : la ruine des pays collectivistes a été totale et le capitalisme a survécu, au point même d'avoir été adopté par les dirigeants de ces pays, moyennant certains amendements inspirés d'ailleurs par l'Occident, ce qui donne le « capitalisme des tricheurs » (crony capitalism)

fondé sur la collusion entre le monde des affaires et le monde politique.

Mais le marxisme continue à fasciner les esprits et exerce une véritable « hégémonie culturelle » au sens de Gramsci : cet intellectuel de génie avait compris que ce qui guide les sociétés n'est pas le « mode de production », n'est pas l'économie, mais bien le mode de pensée, celui que l'on diffuse à travers les écoles, les universités, les médias.

En 1989, on pouvait imaginer que la culture de la liberté avait renversé le mur de Berlin. Jean Paul II apparaissait comme l'artisan de cette libération globale, Reagan et Thatcher se réclamaient ouvertement des valeurs morales et spirituelles qui accompagnent nécessairement une économie de libertés. Francis Fukuyama pouvait écrire « la fin de l'histoire ».

Mais non, l'histoire n'était pas finie car le ciel de traîne du communisme n'avait pas été nettoyé par le vent intellectuel de la liberté. Dès 1991, avec la Conférence de Rio, la culture marxiste réapparaissait sous le masque vert et séduisant du « développement durable », c'est-à-dire de la condamnation des pays riches, du commerce mondial et bien sûr des Etats Unis. Dans d'autres pays, comme la France, les stigmates de 1968 réapparaissent : intellectuels et enseignants redécouvraient les merveilles de la pensée marxiste. Et les manuels d'économie et d'histoire se chargeaient d'endoctriner la jeunesse, porteuse de tea-shirts à la gloire de Che Guevara. On n'a pas décrit, expliqué et condamné les horreurs du communisme avec la même énergie et la même lucidité qu'on l'avait fait pour les horreurs du national-socialisme. Les écrits de Soljenitsyne et autres témoins de la barbarie ont été oubliés, ou perçus comme des vues purement idéologiques.

Evelyne Joslain montre la réalité de cette guerre culturelle « *menée par une gauche socialo-marxiste, alliée à une autre gauche libertaire sur les mœurs et totalitaire dans ses schémas de pensée. C'est une guerre totale et les droites, sans union transnationale, se défendent peu ou mal* ».

Les évènements d'Ukraine illustrent parfaitement cette démission culturelle de l'Occident. Poutine se pare des vertus morales et des traditions religieuses du peuple russe et ridiculise un Occident redevenu sans foi, voire sans loi. Il ne saurait y avoir de riposte efficace à l'impérialisme du Kremlin, tout comme il n'y avait pas eu de réaction contre le Führer à Munich.

« Ukraine : les communistes dénoncent la décadence de l'Occident »

Après la victoire de la gauche socialo-communiste en 1981, Louis Pauwels avait décidé de ranimer le flambeau de la guerre culturelle. Frappé par la lucidité de Gramsci, il avait compris que la défaite de Giscard avait été culturelle, parce que la droite avait laissé l'éducation et la presse entre les mains des marxistes, valorisés par la victoire des barbares algériens et les folies soixante-huitardes. Le Figaro Magazine est alors devenu l'organe de la résistance culturelle : plus d'un million de lecteurs l'attendait avec impatience et espoir le samedi matin. Une nouvelle classe politique apparaissait : celle de la « bande à Léo » en particulier. Hélas, plus rien de tel ne s'est reproduit depuis lors. Il serait bien temps de se mobiliser comme il y a quarante ans. Je ne suis pas Pauwels, bien qu'il ait été mon ami, et la Nouvelle Lettre n'est pas le Figaro-Magazine. Mais cela ne devrait pas nous décourager mais, au contraire, nous inciter à rappeler à nos compatriotes que l'Europe a des racines chrétiennes et que le libéralisme est la seule doctrine de nature à briser l'hégémonie culturelle du marxisme, non pas seulement au nom de l'efficacité économique et sociale, mais aussi au nom des racines chrétiennes de la civilisation.

Jacques Garello

PAYS EMERGENTS : LE NOUVEAU VISAGE DU MONDE

A force d'avoir le nez collé au mieux sur la stagnation de la zone euro, au pire sur le fait de savoir si le PIB français va croître de 0,1% ou de 0,2%, nous perdons de vue les mouvements de fond. La conjoncture immédiate nous masque l'essentiel : le fait que le monde change à grande vitesse autour de nous. Le monde de 2014 n'a pas grand-chose à voir avec celui des années 70 ou 80. Le phénomène majeur, que notre nombrilisme français ou européen nous fait ignorer, c'est l'émergence de ce que l'on appelait encore il y a peu le tiers-monde ou le monde sous-développé. Cette émergence n'est pas un hasard, mais la conséquence des choix en faveur de la liberté.

Le monde n'est plus divisé en trois groupes de pays

Le récent ralentissement économique dans les pays émergents, le reflux des capitaux vers l'Europe, la reprise aux Etats-Unis, tout cela représente des phénomènes conjoncturels qui seront aussi vite oubliés qu'analysés. Ils sont aussi dérisoires que les débats français sur 0,1 point de croissance. Pourtant, ce sont eux qui font la une, qui passionnent les médias comme les hommes politiques. Mais que la croissance en Chine soit de 7 ou 8% au lieu de 10% et la « reprise » de 0,5% au lieu de 0,3% ne change absolument rien aux mouvements de fond. Mais personne ne regarde l'essentiel.

Il y a vingt ou trente ans, on découpait le monde de manière simple : les pays développés, ceux de l'OCDE, qui regroupaient la quasi-totalité de la production de la planète ; les pays socialistes, nombreux, mais dont l'échec économique était de plus en plus évident ; et enfin le tiers-monde, regroupant le plus grand nombre de pays, certes qu'on ne qualifiait plus de sous-développés, mais de pays « en développement » et dont on nous expliquait qu'il restait à l'écart du vrai développement et que les écarts avec les pays riches ne cessaient de s'accroître.

Tout cela est bouleversé aujourd'hui. Il y a d'abord la disparition des pays socialistes et, avec eux, de l'illusion que le développement passait par la planification, les nationalisations et l'omniprésence de l'Etat. Bien sûr, il y a encore des dictatures communistes et des Etats totalitaires mais, sur le plan économique, même eux ont compris qu'hors du marché, point de salut. Il y a surtout le fait que les pays que l'on appelait développés, en gros ceux de l'OCDE, ont cessé de représenter la quasi-totalité de la production, non parce qu'ils ont reculé en valeur absolue, mais parce qu'une grande part de l'ex-tiers-monde est représentée aujourd'hui par des pays émergents. C'est là que se situe le grand basculement du monde.

Les six grands pays émergents représentent le tiers du PIB mondial

Comment pourrait-il en être autrement, quand la croissance de ces pays se situe entre 5 et 10% par an depuis au moins vingt ans et que celle des pays de l'OCDE est de 1 ou 2% par an ? Le résultat est spectaculaire. Les pays de l'OCDE viennent de passer en dessous des 50% du PIB mondial, contre 60% six ans plus tôt. Et encore ce résultat est-il trompeur car certains pays émergents, comme le Mexique ou la Corée du sud, ont rejoint aujourd'hui l'OCDE ; les pays anciennement développés sont donc en fait en dessous des 45%. Dans cet ensemble, les Etats-Unis sont à 17,1%, l'Union européenne à un peu plus de 18% et le Japon à 4,8%, selon les chiffres du programme de comparaison internationale de la Banque Mondiale, qui viennent de paraître pour l'année 2011. C'est le plus grand programme statistique au niveau mondial et il donne des chiffres exprimés en PPA (parités de pouvoir d'achat), éliminant ainsi les différences de prix entre pays.

Désormais, les grands pays émergents pèsent un tiers du PIB de la planète. L'Inde, avec 6,4%, mais aussi la Russie, le Brésil, l'Indonésie, l'Afrique du sud et la Chine qui, avec 14,9% à elle seule en 2011, devrait dépasser cette année les Etats-Unis et devenir la première puissance économique du monde. Qui aurait imaginé il y a peu que ces six pays des BRICS représenteraient le tiers du PIB mondial ? Six ans plus tôt, ils en étaient à peine à 20%. Et il faut leur ajouter les pays émergents qui ont déjà rejoint le club de l'OCDE, Mexique, Corée, Chili. Voilà ce que le nez sur la conjoncture immédiate nous a fait perdre de vue. Ce qui compte, ce sont les mouvements de longue période. Le centre de gravité de l'économie mondiale s'est déplacé.

Le rôle moteur des échanges internationaux

Ce développement spectaculaire fait qu'on ne peut plus s'en tenir à des discours simplistes, du genre « les écarts entre pays riches et pays pauvres ne cessent de s'accroître ». Ces chiffres montrent que c'est faux. Il est vrai que certains pays se développent moins vite, notamment en Afrique. Mais même là, les taux de croissance du PIB sont en moyenne bien supérieurs à ceux des pays développés, ce qui fait que les écarts entre pays se réduisent. Dans les pays émergents, une vaste classe moyenne s'est développée. Ailleurs, elle commence à apparaître. >>

Pays émergents : le nouveau visage du monde (suite)

Ce bouleversement majeur du monde pose de vraies questions. Pourquoi la croissance est-elle plus rapide dans certains pays que dans d'autres ? Pourquoi certains sont-ils restés à l'écart et même parfois s'appauvrirent encore, donnant le sentiment d'une fatalité de la pauvreté ? Le premier élément, c'est le rôle des échanges commerciaux. Il n'y a pas d'exemple de pays émergent qui ait fermé ses frontières. Dans tous ces pays, les exportations, mais aussi les importations, ont boosté la croissance. Les thèses mortifères du développement autocentré, replié sur soi, ont largement disparu et les pays qui sont restés à l'écart du développement sont ceux qui ont refusé le jeu du commerce mondial. Partout les échanges mondiaux ont tiré la croissance, bénéficiant à tous.

Ce sont les institutions de la liberté qui permettent le développement

Les pays qui se sont le moins développés, surtout en Afrique, ont un autre point commun. Ils ont connu des désordres, des guerres civiles ou tribales, des pillages, une absence d'état de droit. Comment les échanges pourraient-ils fonctionner là où règne la violence, le vol, l'absence de tribunaux fiables, la corruption, le non-respect des contrats et des droits de propriété ? C'est, une nouvelle fois, souligner l'importance des institutions dans le développement. Les indices de liberté économique mesurent l'intensité de la liberté des échanges et la stabilité des institutions, la garantie des contrats et des droits de propriété, la limitation du rôle de l'Etat, des prélèvements obligatoires et des dépenses publiques, la stabilité des politiques monétaires et budgétaires. La liberté est le premier facteur de développement, surtout lorsque les institutions permettent de l'associer à la responsabilité.

L'émergence n'est pas le fruit du hasard ; la persistance de poches de sous-développement non plus. Imaginer la solution à la pauvreté du côté de l'Etat est donc un non-sens. Mais la leçon vaut aussi pour nous. Si les pays les plus riches s'installent durablement dans la stagnation, particulièrement en Europe, n'est-ce pas parce qu'ils ont oublié qu'ils doivent leurs richesses aux institutions de la liberté ? S'ils veulent retrouver leur prospérité, ils doivent se tourner vers plus de liberté. C'est aussi cela la leçon que nous donne le nouveau visage du monde.

Jean Yves Naudet

Qu'un sang impur...

Christiane Taubira n'a pas pu chanter les paroles de La Marseillaise

Notre hymne National, consacré par notre Constitution de la Vème République (article 2) a été entonné à plusieurs reprises la semaine dernière : le 8 mai, jour férié commémorant la victoire de 1945 sur Hitler, et à l'occasion du 10 mai, date légale de la célébration annuelle de l'abolition de l'esclavage. Ce 10 mai a pris un relief inattendu puisque la loi de 2006 instaurant cette célébration (obligatoire) a été votée par le Parlement français à l'initiative de...Christiane Taubira.

Malheureusement pour notre Garde des Sceaux, son jour de gloire n'est pas arrivé samedi dernier. Bien au contraire, elle s'est déconsidérée et a déclenché une polémique pour n'avoir pas chanté La Marseillaise. Passe encore cet oubli, mais elle a tenu

à se justifier en invoquant son désir de recueillement et en moquant le « karaoké d'estrade ». A son sens, elle se sentait particulièrement émue par l'évocation de l'esclavage, ce crime contre l'humanité qu'elle avait jadis dénoncé à la vindicte populaire.

Comme souvent, le fameux « devoir de mémoire » s'exerce ici de façon assez discriminante et on en perd la mémoire lorsqu'il s'agit des victimes des goulags, des camps du Viet Minh (dans le lot on a même « célébré » dans certains médias Dien Bien Phu, anniversaire le 7 mai 1954), des tueries d'Oran et du massacre des harkis. Mais sans doute dans les veines de tous ces martyrs coulait-il un « sang impur ».

Madame Taubira aurait peut-être pu expliquer son silence par la

légitime horreur qu'inspirent certaines paroles nous engageant à faire « couler un sang impur » pour qu'il « abreuve nos sillons ». En 1903, Jean Jaurès commentait : « *Propos abominable, car dès que les partis commencent à dire que le sang est impur qui coule dans les veines de leurs adversaires, ils se mettent à le répandre à flots et les révolutions deviennent des boucheries. Mais de quel droit la Révolution flétrissait-elle de ce mot avilissant et barbare tous les peuples, tous les hommes qui combattaient contre elle ?* »

Voilà plus de deux siècles que les Français sont éduqués à voir dans les étrangers d'infâmes barbares menaçant leur patrie. Il serait peut-être temps de rompre enfin avec cette tradition « républicaine », et de cesser de se droguer au sang impur. •

Tous en faveur d'une politique industrielle européenne

L'offre de General Electric sur Alstom invite l'Europe à limiter la concurrence

Comme on pouvait le craindre, et au détriment de toute liberté d'entreprise, le gouvernement français ne s'est pas encore résolu à accepter la prise de contrôle d'Alstom par General Electric. Un soutien inattendu est venu d'Allemagne, dont la chancelière verrait d'un bon œil un rapprochement Alstom Siemens. La logique économique et le droit de propriété risquent ainsi de s'incliner devant le jeu politique européen.

Depuis le traité de Rome, l'Europe doit veiller à l'existence d'une saine concurrence dans tous les secteurs, notamment dans l'industrie. Les autorités de Bruxelles et la Cour de Justice Européenne sont donc intervenues à plusieurs reprises pour ouvrir le marché européen à la concurrence, alors que les pressions corporatives et

les lobbies jouaient la protection des producteurs nationaux ou étrangers. Mais l'affaire Alstom a réveillé de vieux démons et a donné un nouvel élan à l'idée d'une politique industrielle commune : l'Europe restructurerait son industrie pour assurer sa compétitivité sur le marché mondial et éviter que ses plus beaux fleurons tombent entre les mains des Américains et autres Chinois. Voilà donc que la position des autorités européennes et la jurisprudence de la Cour de Luxembourg apparaissent aujourd'hui trop « ouverte » : la concurrence est trop forte, allant jusqu'à menacer l'existence même des firmes européennes. Que peut faire l'Europe avec ses 28 fournisseurs de télécommunications contre les trois géants chinois ? Cette question est évoquée par

Angela Merkel elle-même, alors qu'à ce jour les Allemands avaient plutôt tendance à définir la concurrence comme il se doit : la libre entrée sur le marché. Voici maintenant que la concurrence consisterait à constituer de grands « champions » de taille mondiale, des « Airbus » de toutes sortes, comme le dit François Hollande. Il appartiendrait naturellement aux autorités bruxelloises de faire du Meccano industriel, de fusionner, de déplacer, d'organiser une industrie digne de ce nom. Et tant pis pour la concurrence du reste du monde, elle serait balayée par la planification européenne. A moins que ce ne soit l'inverse... C'est en tous cas une question qui obère les négociations sur le traité de libre-échange entre Amérique du Nord et Europe. •

Moins d'impôts...pour ceux qui en payent peu !

Manuel Valls réduit d'un milliard la facture des Français à faibles revenus

C'est logique et c'était annoncé : le pacte de solidarité était fait pour compenser le pacte de responsabilité. D'un côté des cadeaux aux entreprises, comme on dit, de l'autre des exemptions fiscales pour les ménages au bas de l'échelle des revenus. Mais les cadeaux aux entreprises ressemblent au « milliard des émigrés » (1791), ils se réduisent chaque jour comme peau de chagrin, tandis qu'un milliard d'exemption fiscale bénéficiera à 650.000 personnes, les plus modestes contribuables qui échapperont ainsi à la nouvelle ponction programmée pour les ménages. « *Et au milieu coulent les classes moyennes* », titre une rubrique du FigEco de ce jour. En effet, le jeu combiné du gel du barème de l'impôt sur le revenu, du nouveau plafond du quotient familial, de la fiscalisation

des majorations de pensions des parents de famille nombreuse, aboutit à alourdir sévèrement la charge fiscale de quelque trois millions de contribuables, pour nous mener à un surplus de 12 milliards.

Voilà donc « l'austérité à la française ». Mais c'est dans la grande tradition du « modèle social français », à base de redistribution et de progressivité de l'impôt. Ce modèle repose sur un calcul et sur une idéologie. Le calcul a pour base un slogan : il faut faire payer les riches, il faut prendre l'argent là où il est. C'est une totale stupidité, que nous n'avons cessé de dénoncer, en invoquant « l'effet Laffer ». Au-delà d'un certain taux de pression fiscale, le contribuable réagit, il ne veut plus travailler pour le percepteur et réduit son activité ou pratique l'évasion fis-

cale, ou l'exil fiscal. Un taux supérieur appliqué à une assiette réduite donne des recettes fiscales moindres. Faut-il rappeler qu'il a manqué 14 milliards de recettes pour le Trésor français l'an dernier ?

Quant à l'idéologie, c'est celle de l'égalitarisme. C'est la prime à la médiocrité, c'est la revanche de la nullité sur le mérite, de l'indolence sur l'initiative, de l'assistance sur la dignité. « *Les ratés ne vous ratez pas* », disait Céline. Bien sûr, l'effet Laffer s'explique en partie par cette idéologie déprimante. Mais l'égalitarisme va plus loin : il affirme la primauté du collectif sur le personnel. Il réduit l'homme libre en esclavage. C'est aussi, comme le pense Madame Taubira, experte en la matière, un crime contre l'humanité. •

Quelle Europe ?

Les élections prochaines vont-elles permettre de faire les choix européens déterminants ? Au cours des deux rubriques précédentes, j'ai montré toute l'ambiguïté de la construction européenne qui s'est reflétée dans les résultats obtenus dans divers domaines : agriculture, industrie, réglementation, fiscalité. De la sorte, à ce jour, le bilan de l'Europe est inégal. Pour l'améliorer, faut-il plus ou moins d'Europe ?

Jacques Garello



Plus d'Europe : des Etats Unis d'Europe ?

Lorsque Michel Rocard avait rendu visite à Margaret Thatcher en 1988, il avait plaidé pour des Etats Unis d'Europe. La Dame de Fer lui avait répondu : « *dans cent ans peut-être* ». Il en avait tiré une conclusion optimiste : « *Elle n'a pas dit non !* ».

Les Etats Unis, c'est le modèle fédéraliste qui implique la mise en place d'un véritable Etat fédéral (Bruxelles comme Washington) exerçant des compétences majeures, comme la défense et la justice, les Etats membres de la Fédération exerçant des compétences

d'importance variable, depuis la législation civile et criminelle (droit pénal, droit de la famille et des biens, réglementation économique) jusqu'à la fiscalité, en passant par les limitations de vitesse sur route ou la consommation d'alcool. Qu'on soit ou non en faveur du fédéralisme, on ne peut en ignorer les difficultés :

1° Il est difficile de répartir les compétences entre les deux niveaux. Certes, le principe de subsidiarité permettrait de régler le problème, l'Etat fédéral ne s'occupant que de ce qu'il est impossible de gérer au niveau des Etats membres (les Etats se sont unis en Amérique pour lutter en commun contre l'Angleterre). Mais l'expérience européenne a montré avec Maastricht que la répartition des compétences est biaisée et non conforme à la subsidiarité quand c'est la constitution fédérale qui l'organise.

2° Cela conduit à la deuxième difficulté, qui est d'ailleurs vécue en Amérique : avec le temps, l'Etat fédéral s'attribue des compétences de plus en plus larges et les Etats membres sont réduits à la portion congrue. De nombreux indices permettent de classer aujourd'hui les USA parmi les pays unitaires et jacobins et la tendance centralisatrice s'est renforcée singulièrement avec l'administration Obama.

Sans nul doute, les partisans d'une Europe fédérale, style Delors, ont en tête un schéma très « français » et leur penchant, ou leur ambition naturelle, est d'en venir à la supra-nationalité, c'est à dire la mise en place d'un Etat Europe représentatif de la Nation Europe.

Moins d'Europe : une zone de libre échange ?

Cette marche forcée à l'unité européenne n'est pas du goût de tous. Les Suisses et les Norvégiens ne veulent pas se fondre dans l'Union, mais les Anglais eux-mêmes, bien que membres de l'Union, n'entendent pas renoncer à leur souveraineté. Les « souverainistes », partisans de « l'Europe des patries », sont disposés à passer des traités de nature à fixer des règles communes, mais ne veulent pas de constitution européenne susceptible de leur imposer une réduction des compétences de leurs Etats respectifs.

La position des libéraux est voisine, à cela près qu'ils veulent réduire les compétences de l'Etat non seulement au niveau européen mais aussi au niveau des Etats demeurés « souverains ». Ils voient dans la construction européenne une tentative jacobine destinée à instaurer un pouvoir supra-étatique sans limite démocratique aucune. Ils se prononcent pour une Europe ouverte grâce à des traités (incluant la mutuelle reconnaissance des normes, comme l'Acte Unique de 1985), débouchant sur une zone de libre échange et de libre circulation.



L'euro : une monnaie à cours forcé

Le jacobinisme européen a remporté une victoire incontestable avec la création de l'euro, appendice du traité de Maastricht voulu par Jacques Delors et concédé par Margaret Thatcher à condition que nul n'y soit obligé.

L'euro est une dérive étatique dont les méfaits sont apparus progressivement.

Il a été salué au départ comme une arme contre le désordre monétaire régnant en Europe, les souverainetés monétaires ayant fait exploser les précédentes tentatives pour discipliner les gouvernements usant de leurs banques centrales pour dévaluer. La dévaluation devait permettre à la fois d'alléger la dette (c'est-à-dire de voler les créanciers) et de stimuler la compétitivité internationale (un artifice sans lendemain). En fait, la dévaluation ouvrait la porte à l'inflation, poison structurel de toute économie.



En créant une banque centrale européenne, émettant une monnaie unique, allait-on revenir à la discipline monétaire ? Les premières années ont pu le laisser penser mais, peu à peu, la classe politique européenne a fait pression sur la BCE pour qu'elle émette une masse monétaire très supérieure à ce qui était nécessaire, au prétexte de financer davantage de crédits et de stimuler la croissance. Après la crise de 2008, la politique « d'aisance monétaire » (quantitative easing) inventée aux Etats Unis est appliquée sans mesure, d'autant plus que c'est un moyen de secourir des Etats endettés aussi bien que des emprunteurs insolubles. Tenue par ses statuts de ne pas prêter directement aux Etats, la BCE a pu financer indirectement ceux qui étaient dans la gêne. Ainsi, un transfert énorme s'est-il opéré des pays bien gérés, comme l'Allemagne ou l'Autriche, vers des emprunteurs indécents comme Grecs, Portugais et autres. Aujourd'hui, les Européens sont prisonniers de l'Euro, de la BCE et de la politique monétaire de Francfort. L'euro est une monnaie à cours forcé.

Il y avait pourtant deux autres solutions acceptables pour créer une discipline monétaire en Europe : la première était de créer une monnaie commune au lieu d'une monnaie unique, c'est-à-dire de conserver en parallèle avec l'euro les monnaies nationales, obligeant les banques centrales de chaque Etat à gérer correctement sa devise ; la deuxième, solution libérale, était de privatiser les monnaies et de laisser jouer la concurrence entre banques émettant librement et de façon responsable leurs propres monnaies. En revanche, revenir purement et simplement aux monnaies souverainement émises par des banques centrales nationales pour éponger les dettes souveraines et pratiquer l'inondation monétaire n'est sûrement pas la solution.

L'harmonisation budgétaire

Face à l'incertitude sur le sort de l'euro, et une fois mesurés les dégâts de la politique de relance pratiquée après 2008 dans la plupart des pays européens, la classe politique en est venue à intervenir à la source des errements monétaires : l'endettement des Etats, lui-même causé par les déficits budgétaires.

Reprenant une idée qui avait dominé le traité de Maastricht, on a estimé qu'aucune monnaie européenne ne pourrait fonctionner si les politiques économiques des pays concernés n'étaient pas harmonisées. Les « critères de Maastricht », peu respectés dès le début, étaient devenus totalement ridicules au cours des dernières années. Prenant exemple sur les pays « vertueux », la classe politique a poussé l'Europe dans la direction de la rigueur budgétaire. La « règle d'or » a donc été acceptée, y compris par les socialistes français qui l'avaient décriée avant de venir au pouvoir : fin des déficits budgétaires.

Cette orientation est-elle tout bénéfique ? D'une part, et on le voit pour la France, les engagements pris par les Etats ne sont pas nécessairement honorés. D'autre part, c'est le prétexte pour les partisans du « plus d'Europe » de revendiquer une compétence supplémentaire, Bruxelles exerçant un véritable contrôle sur les budgets nationaux. C'est aussi l'occasion de mettre en place la fameuse « harmonisation fiscale » et d'aligner tous les impôts sur une norme européenne (sans doute assez proche de la norme française !).

Il est sans doute souhaitable que les déficits disparaissent en Europe et que les Etats cessent d'écraser les contribuables. Mais ce résultat serait plus sûrement atteint à travers la concurrence fiscale et budgétaire entre Etats qu'à travers les oukases bruxellois. Le choix est donc, comme il y a soixante ans, entre une solidarité de façade et une concurrence bénéfique.

En fait, nous sommes toujours ramenés à la même question : Europe des Etats européens ou Europe des Européens libérés des Etats.

C'est ce choix ultime que j'évoquerai la semaine prochaine, à quelques jours du vote.

aleps

Retenez dès maintenant la date et l'heure

Mercredi 11 juin à 17 heures

(lieu à préciser)

Assemblée Générale Annuelle de l'ALEPS

Ce sera deux semaines après les élections européennes. Le paysage politique français sera stabilisé pour plusieurs mois, puisque le Président de la République a déplacé la date des consultations régionales et cantonales pour parachever sa réforme des collectivités territoriales.

Nous entrerons donc directement dans la campagne des présidentielles, les leaders et les programmes des formations politiques seront sur le point de se mettre en place. En quoi les libéraux peuvent-ils peser sur la société politique ? Où en est leur action sur la société civile ?

A cette occasion, certains pensent déjà à un manifeste libéral, qui servirait de base à nos interventions, et de nature à redonner aux Français l'espoir qui les a quittés. L'ALEPS sera au cœur de ce projet, bien entendu, mais d'autres partenaires y seront également.

L'Assemblée Générale devrait aussi être l'occasion de remettre le 17ème prix du Livre Libéral et le 7ème prix de la meilleure rubrique économique. L'an dernier le prix de la rubrique économique a été attribué à Eric Brunet et le prix du Livre libéral à Florin Aftalion. Le jury de ces prix comprend les anciens lauréats, le bureau de l'ALEPS, et il est placé sous la présidence de Pascal Salin.

Enfin, l'Assemblée Générale sera l'occasion de partir à la conquête de nouveaux relais, de nouveaux soutiens. Il faut sans cesse en élargir le cercle, et sans doute se lier avec de jeunes gens susceptibles de fournir une génération libérale dont la classe politique a bien besoin.

L'Assemblée est ouverte aux adhérents de l'ALEPS, mais les amis et en particulier les lecteurs de la Nouvelle Lettre sont traditionnellement les bienvenus.

Nous vous tiendrons au courant du lieu de l'Assemblée et des modalités d'inscription, vous pouvez aussi avoir des nouvelles plus fraîches en consultant le site de l'ALEPS www.libres.org.



Nous rappelons à nos amis de Toulon, du Var et de la région le

2nd Forum des Libertés de l'Union Patronale du Var

le mardi 20 Mai à 18 h 15 (au lieu de 18 h30)

dans les locaux de l'Union Patronale du Var
237 Place de la Liberté à Toulon

Sur le thème

Retraites - Santé : Quel Avenir pour la Sécurité Sociale ?

Avec pour conférencier

Jacques GARELLO

Professeur Emérite à l'Université Aix Marseille, auteur de l'ouvrage

« Comment sauver vos retraites ? »

**Inscriptions : 04 94 09 78 75
Communication@upv.org**



Le livre, 130 pages

12,00 € TTC

Frais de port en sus (3,60€/unité)

Bon de commande

Coupon à renvoyer à l'adresse suivante :
SEFEL/ALEPS - 80026 - 13545 Aix en Provence Cedex 4
04 42 90 85 27

MES COORDONNÉES (merci d'écrire en majuscules) :

NOM _____
PRÉNOM _____
ADRESSE _____
CODE POSTAL _____
VILLE _____
EMAIL _____
TÉLÉPHONE _____

Quantité _____
Prix unitaire _____
Montant total _____
Frais de port _____
TOTAL _____
Règlement par chèque uniquement*

**Toute commande non accompagnée de son règlement ne pourra être honorée.*

Le livre pourra être récupéré dans les locaux de PARADIGME ou être envoyé à votre domicile (les frais de port sont en supplément)
Sarl au capital de 30 400 euros - DRTEFP 93060551906 - Siret 411 450 919 00039 - RCS 1998 800444 - Naf 7022Z

CHÈQUE À LIBELLER À L'ORDRE DE SEFEL
Librechange 04 93 92 00 12 - 06 64 88 97 77 - Siret 411 450 919 00039

POUR TOUT RENSEIGNEMENTS : 06 64 88 97 77

Comment sauver vos retraites